Décision 04-MC-02 du 09 décembre 2004

relative à une demande de mesures conservatoires présentées par la société Bouygues Télécom Caraïbe à l'encontre de pratiques mises en œuvre par les sociétés Orange Caraïbe et France Télécom

Posted on: 09 décembre 2004 | Secteur(s) :

OUTRE-MER

TÉLÉCOMS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Mesure conservatoire	oui
Origine de la saisine	Bouygues Télécom Caraïbe SA
Dispositif(s)	Injonction

Entreprise(s) concernée(s)	Orange Caraïbe SA, France Télécom SA

Décision(s) associée(s)

Décision 09-D-36 du 9 décembre 2009
Consulter la décision

PDF - 1 305.33 Ko

Lire

le texte intégral de la décision
197.39 Ko

le communiqué de presse